

COMMUNE DE FAUVILLERS

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

Extrait de la Loi du 30 mars 1866.

Art. 90 :

Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation délibérer, quel que soit le nombre des membres, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

M.....
est invité(e) pour la première fois à assister à la séance qui aura lieu le jeudi 25 février 2010 au bureau communal de FAUVILLERS, à 20 heures précises.

Le Secrétaire communal,

Fauvillers, le 9 février 2010
Le Bourgmestre,

Fernand LAFALIZE

Bernadette MOINET

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

- 1^o **Conseil communal**
Approbation du procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2009
- 2^o **Aménagement de la voie du tram (PicsVerts)**
Approbation de l'avenant n° 1
- 3^o **Plan triennal 2010-2012**
Décision de principe
- 4^o **Plan triennal 2010-2012**
Arrêt du cahier des charges relatif à la désignation de l'Auteur du projet, du Surveillant des travaux et du Coordinateur-sécurité

- 5°) **Patrimoine communal**
Décision de vendre un excédent de voirie à WISEMBACH
- 6°) **Budget 2010**
Vote de 1/12ème provisoire pour le mois de février 2010
- 7°) **Aide au peuple haïtien**
Octroi d'un subside
- 8°) **Accueil extrascolaire**
Approbation de la convention proposée par l'O.N.E.
- 9°) **Réforme des Services d'incendie**
Vote d'une motion
- 10°) **Dégâts d'hiver 2008-2009**
Approbation du nouveau cahier des charges régissant ces travaux
- 11°) **F.E de FAUVILLERS**
Avis sur le budget 2010
- 12°) **Création d'un lotissement à HOLLANGE**
Prise en charge des frais d'infrastructure
- 13°) **Intercommunales IDELUX et A.I.V.E.**
Désignation des représentants communaux aux A.G. d'IDELUX, de l'A.I.V.E.
et du Secteur "Valorisation et propreté" de l'A.I.V.E
- 14°) **Placement d'un abribus à BURNON**
Arrêt du cahier des charges régissant ce marché

HUIS-CLOS

- 15°) **Personnel communal**
Actualisation de l'échelle de traitement d'un ancien employé communal
Acceptation de sa demande de pension
- 16°) **Personnel enseignant**
Ratification de diverses délibérations du Collège communal